



VILLE DE SCEAUX

-
122, Rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél: 01.41.13.32.90
Fax : 01.41.13.33.04

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
RUE DES CLOS SAINT MARCEL ET RUE MADEMOISELLE MARS**

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

VILLE DE SCEAUX

Objet du marché :

Travaux d'enfouissement des réseaux électriques de télécommunication et de vidéocommunication rue des Clos Saint Marcel et rue Mademoiselle Mars

Mode de passation et forme de marché :

MARCHES PUBLICS en procédure adaptée passé en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Maîtrise d'oeuvre :

En cours d'attribution

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Sceaux

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Sceaux

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal - Trésorerie Principale - 196, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

agissant pour mon propre compte¹ ;

agissant pour le compte de la société² :

.....

.....

.....

.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du .../.../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les travaux définis au C.C.A.P. sont divisés en une tranche ferme .

Conditions d'exécution des tranches conditionnelles : sans objet.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif et du bordereau des prix unitaires est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et T.V.A. :

pour la solution de base⁵ :

	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Travaux d'enfouissement des réseaux rue des Clos Saint Marcel et rue Mademoiselle Mars
Montant du marché
Soit en toutes lettres (Montant T.T.C.) :			

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché seront réglés par application des prix unitaires (figurant au bordereau des prix unitaires) aux quantités réellement exécutées et constatées par la Ville.

Aucune variante ni option n'est autorisée.

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe : Euros
 TVA (taux de %) : Euros
 Montant TTC : Euros
 Soit en lettres :

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est fixé comme suit :

Tranche	Délai d'exécution
Travaux d'enfouissement des réseaux rue des Clos Saint Marcel et rue Mademoiselle Mars	2 mois

⁵ Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires

Ce délai part à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :Code banque : Code guichet :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :Code banque : Code guichet :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Etablissement :
Numéro de compte : Clé :Code banque : Code guichet :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- refusent⁶ de percevoir l'avance
 acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- 1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
.....
2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁷
Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁸
Signature

⁷ Date et signature originales

⁸ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur **DC4**

Acheteur : **VILLE DE SCEAUX**
122, Rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél: 01 41 13 33 00
Télécopie: 01 41 13 33 99

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **Monsieur le Maire de Sceaux**

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier Principal - Trésorerie Principale - 196, rue Houdan - 92330 SCEAUX**

B – Objet du marché **DC4**

Objet du marché : [Travaux d'enfouissement des réseaux rue des Clos Saint Marcel et rue Mademoiselle Mars](#)

Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....

C - Prestations sous-traitées **DC4**

Nature des prestations :
.....
.....

Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

Taux de TVA:

Montant maximum HT :

Montant maximum TTC :

Modalités de variation des prix : **Actualisation**

Date ou mois d'établissement des prix : **La date d'établissement des prix est la date de la signature de l'offre de prix par le candidat.**

D - Sous-traitant **DC4**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....

Forme juridique :
.....

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....

Le présent acte spécial :

a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../20.....

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC4
---	------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC4
---	------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G – Attestations sur l'honneur du sous-traitant	DC4
--	------------

Le sous-traitant déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2^{ème} alinéa de l'article 433-2, 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, 2^{ème} alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2^{ème} alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;
- g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;
- j) fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;
- k) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

H - Exemplaire unique du titulaire

DC4

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession

ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

I - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
--	------------

A , le A , le

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

J- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC4
---	------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le